

DELEGUE SYNDICAL

<u>DUREE :</u>	5 jours
<u>PUBLIC :</u>	Délégué syndical ou futur délégué syndical
<u>BUT :</u>	Dossier pédagogique actualisé en avril 2021
<u>OBJECTIFS :</u>	Les stagiaires seront capables de citer et appliquer les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre du mandat de délégué syndical, d'utiliser le code du travail et d'expliquer pourquoi l'accord d'entreprise peut avoir la primauté sur les conventions ou accords de branches.
<u>CONTENU :</u>	<p>Thème 1 - Rôle, missions et conception du mandat de délégué syndical. Les missions légales du délégué syndical. Approche CGT du mandat. Adéquation entre démarche et moyens.</p> <p>Thème 2 - Le code du travail et la nouvelle architecture du droit du travail, avec la primauté donnée à la négociation collective.</p> <p>Thème 3 - Mettre en œuvre la démarche de la CGT pour construire le rapport de force. La démarche revendicative de la CGT. La construction du rapport de force par l'information et la communication.</p> <p>Thème 4 - L'expression du rapport de force dans la négociation. Le cadre légal de la négociation. Les orientations de la CGT Préparer ensemble les négociations. Préparer l'intervention lors des négociations.</p>
<u>PRE REQUIS :</u>	Avoir suivi le stage "Participer à la vie de la CGT".
<u>REFERENCE :</u>	N° 10
<u>TYPE DE FORMATION :</u>	Mandat